

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

À une séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2011, à 20 h, à l'emplacement habituel des réunions du conseil, étaient présents :

M. Marcel Corriveau, maire

M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

M. Denis Lapointe, conseiller, district numéro 2

Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Le greffier atteste que plus de 65 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du budget 2012
- 3. Approbation du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014
- 4. Période de questions des citoyens pour les sujets à l'ordre du jour exclusivement (15 minutes)
- 5. Période d'intervention des membres du Conseil
- 6. Clôture de la séance



I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2011-4852, point numéro 1, séance extraordinaire du 19 décembre 2011 RÉFÉRENCE : Avis de convocation

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4 ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire (budget) du 19 décembre 2011 soit accepté tel que présenté;

QUE constat unanime soit fait que la présente réunion est convoquée conformément à la *Loi sur les cités et villes* et aux usages acceptés.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



2. ADOPTION DU BUDGET 2012

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2011-4853, point numéro 2, séance extraordinaire du 19 décembre 2011 RÉFÉRENCE :

CONSIDÉRANT la présentation audiovisuelle des modalités du budget 2012 par les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT la présentation par le maire du budget du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour l'année 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6 APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De l'adoption du budget 2012 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures en la manière présentée dans le sommaire administratif qui fait partie intégrante de la présente résolution.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011 (suite)

Adopté à l'unanimité par les élus votants



3. APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILIS ATIONS 2012-2013-2014

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2011-4854, point numéro 3, séance extraordinaire du 19 décembre 2011 RÉFÉRENCE :

CONSIDÉRANT la présentation audiovisuelle des modalités du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 (P.T.I.) par les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT la présentation par le maire du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 (P.T.I.) du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
APPUYÉ PAR: Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
ET RÉSOLU PAR: le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2012-2013-2014 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures en la manière présentée dans le sommaire administratif qui fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS POUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR EXCLUSIVEMENT (15 MINUTES)

POINT NUMÉRO 4, séance extraordinaire du 19 décembre 2011



5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL POINT NUMÉRO 5, séance extraordinaire du 19 décembre 2011



 CLÔTURE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2011-4855, point numéro 6, séance extraordinaire du 19 décembre 2011

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
APPUYÉ PAR: M. Denis Lapointe, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU PAR: le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De clôturer la séance de ce 19^e jour du mois de décembre 2011à 21 h 22 et de remercier tous les intervenants pour leur collaboration.

Adopté à l'unanimité par les élus votants

Marcel Corriveau, maire

Me Caroline Nadeau, greffière